

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 31

Artikel: Un prisonnier embarrassant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rette, *lo tzerrot*, qu'il mène ou traîne lui-même la charrette; *ber, berrot*, signifie, dans le langage vulgaire ou dialecte patois, petite charge, un *berrot* de foin, de regain, petit char, diminutif de charge.

Agreeez, Monsieur le Rédacteur, mes civilités empressées, ainsi que l'assurance de ma parfaite considération.

J. VERSEL, instit.

La cause est maintenant suffisamment entendue; la discussion est close!

L'art d'être centenaire.

On a inauguré, le 11 juillet, à Paris, un monument à Chevreul, l'illustre chimiste français. On se souvient que Chevreul arriva, travaillant toujours et en possession de toutes ses facultés, à l'âge de cent-trois ans. Né le 31 août 1786, il est mort le 9 avril 1889.

A l'occasion de l'inauguration du monument Chevreul, plusieurs orateurs ont rappelé les innombrables et précieuses découvertes de ce grand savant. On a rappelé également le complet désintérêt de Chevreul — qualité de plus en plus rare aujourd'hui. — Jamais il n'avait tiré de ses inventions aucun bénéfice personnel. « En lui, dit le chroniqueur du *Petit Parisien*, que nous citons, l'homme fut toujours à la hauteur du savant. Il ne prenait pas de brevets: ses découvertes appartenaient à la France, à l'humanité. »

« L'homme, écrivait Chevreul, doit se considérer toute sa vie comme un écolier et chercher à devenir plus capable et meilleur. »

— Comment avez-vous fait pour arriver à votre centième année? lui demandait-on

— J'ai travaillé, répondit-il, j'ai consacré à l'étude la meilleure partie de mon temps, persuadé que le travail est une des conditions essentielles de l'art de devenir centenaire.

Toute sa vie, Chevreul n'a bu que de l'eau, mais il était bien loin d'ériger en règle cette habitude et de lui attribuer son grand âge et sa vigueur. Bien au contraire, il pensait que, « en principe, tout régime est individuel » et il invoquait son expérience personnelle. Il ajoutait: « Toutes les personnes de ma famille buvaient du vin (son père est mort à 91 ans et sa mère à 93), tandis que dès mon jeune âge une répugnance invincible m'en éloignait. Je n'ai donc jamais bu que de l'eau, et pourtant je suis président de la société des vins d'Anjou — mais président honoraire seulement. »

Le président « honoraire », toutefois, accepta un jour de boire du champagne. Ce fut au banquet organisé en l'honneur de son centenaire. Et, très aimablement, il dit:

« J'abandonne ma boisson ordinaire pour porter un toast à la jeunesse! »

Un des convives répondit:

« Que les jeunes gens qui vous entourent, chez et vaillant maître, gravent dans leur mémoire, avec vos traits vénérables, le souvenir de ce jour glorieux; que votre noble vie leur soit un enseignement, et qu'inspirés par votre exemple, ils prennent ici l'engagement de travailler à leur tour sans relâche pour honorer la patrie française, pour conserver et agrandir encore l'héritage que vous leur laisserez! »

Alors, plein de vivacité toujours, Chevreul se leva pour s'écrire avec un bon sourire:

— Ma succession n'est pas encore ouverte!

Sa verdeur était incroyable. Le soir de ce banquet, son fils, M. Henri Chevreul, ancien magistrat, s'étant trouvé indisposé: « Appuie-toi sur moi, petit! » lui dit le centenaire. Et M. Henri Chevreul avait plus de soixante-cinq ans.

A propos de piqûres.

Avant de partir pour une station de bains située dans une localité qu'on me disait infes-

tée de *moustiques* — ce qui n'est pas exact — je me suis précautionné contre les assauts perfides que ces petites bêtes nous donnent parfois jour et nuit.

Je m'adressai en conséquence à mon pharmacien, qui me recommanda chaudement certain tube contenant une liqueur crèmeuse, remède infaillible contre les piqûres d'insectes. Donc, muni de mon tube — ne pas confondre avec la coiffure de ce nom — je partis en toute confiance, car — ai-je oublié de vous le dire? — j'ai une sainte horreur des *moustiques*, aucun insecte ne m'agace, ne m'irrite à tel point.

Dès mon arrivée, je m'empressai de lire le prospectus accompagnant le *mosquito-cream*, et indiquant comme suit le mode d'emploi:

On suce d'abord la plaie, puis on applique la crème antiseptique, qu'on lâche d'y faire pénétrer par des frictions répétées.

Eh bien, malgré ces instructions qui paraissent très simples, très claires au premier moment, je me trouvai tout à coup singulièrement embarrassé. Je me demandai, en effet, comment il fallait procéder pour *sucer* la plaie lorsqu'il s'agit d'une piqûre sur la nuque, à l'oreille ou au bout du nez?...

J'écris à ce propos à mon pharmacien et j'attends sa réponse.

Les partis politiques dans le canton de Vaud.

Voici ce qu'en a dit M. l'avocat Dufour, dans un discours prononcé lors d'une réunion familière au Cercle vaudois de Genève:

« Oh! je sais bien que dans le pays de Vaud, comme ailleurs, il y a des partis politiques. Les uns crient *hue!* les autres *à dia*, mais, quoi qu'en dise, je ne crois pas que personne aujourd'hui crie *zrouk*, et veuille faire machine en arrière. Nous ne sommes plus en 1803, où un certain nombre de retardataires regrettent le joug de Berne sur leur cou trop accoutumé à son poids. Non, s'il est des partis, ce n'est qu'une question de méthode ou de personne; les uns rongent leur frein et prendraient peut-être le mors aux dents, si les autres n'étaient là pour leur crier en bon vaudois: « Attendez voir un peu, *tot ballameint*. » Et, en définitive, on finit par s'entendre, parce qu'au fond des fonds, le Vaudois est bon-enfant... et prudent, et je l'en félicite. »

C'est bien cela, après tout.

Prévision du temps.

Le journal *La Nature* publie de très intéressantes observations météorologiques faites par M. Bouffay, ancien officier d'artillerie de marine, qui est parvenu à certaines conclusions vraiment remarquables, dont voici le résumé:

Jours pluvieux. — Les jours pluvieux ont une tendance manifeste à se reproduire, soit après 29 jours, soit après 30, c'est-à-dire aux mêmes phases lunaires. Ainsi, par exemple, dans la période d'une année, de septembre 1896 à septembre 1897, on observe les concordances suivantes en ce qui concerne les jours de pluie:

6 septembre 1896	5 octobre 1896
10 "	9 "
11 "	10 "
12 "	11 "
13 "	12 "
9 octobre 1896	8 novembre 1896
10 "	9 "
16 "	15 "
15 novembre 1896	15 décembre "
1er avril 1897	30 avril 1897
2 "	1er mai "
20 "	19 juin "
27 juillet 1897	26 août "
28 "	27 "
9 août "	7 septembre 1897

Cela ne fait pas moins de seize concordances en

une année. — Evidemment, l'ensemble de ces remarques ne saurait constituer un système suffisant pour la prévision du temps, mais il pourrait servir pour l'établissement des probabilités d'un mois sur l'autre.

Un prisonnier embarrassant.

C'était quelques années avant l'établissement de jeux à Monaco; la principauté n'était pas riche. Les monuments publics se trouvaient dans un complet état de délabrement. Le bâtiment des prisons, par exemple, avait ses murs tellement détériorés par le temps, que tous les soldats de la province n'eussent pas suffi à garder les nombreuses brèches par où les prisonniers pouvaient s'évader.

C'est à cette époque qu'un jeune étranger fut condamné, nous ne savons plus pour quelle faute, à cinq années de réclusion; mais au moment où il s'agissait d'extraire le prisonnier du violon pour le transférer dans une véritable prison, le gouverneur alla trouver le prince:

— Monseigneur, lui dit-il, il faudra faire réparer la prison; c'est une affaire de trente à quarante mille francs; de plus, pour garder notre criminel, il nous faut un geôlier, un aumônier; ajoutez les frais d'entretien pendant cinq ans.

— Assez! s'écria le prince, qui était devenu rêveur; faites comprendre à cet homme que nous sommes disposés à accueillir une demande en grâce.

Le gouverneur fit la commission.

— Pardon, lui répond le condamné, j'ai commis une faute, je veux l'expier et racheter mon passé par le travail; je profiterai de ma captivité pour compléter mon éducation négligée. Je veux étudier le latin, le grec et même l'hébreu; jamais je ne trouverai une meilleure occasion, je reste!

Et comme le gouverneur insistait:

— Si j'ai commis ma faute, ajouta le prisonnier, c'est pour être emprisonné à Monaco. Votre doux climat sera favorable à ma santé ébranlée. Tout est donc pour le mieux, je vais faire mes cinq ans.

Le gouverneur retourna auprès de son auguste maître et lui rendit compte de sa mission.

— Combien vous coûtera ce prisonnier pendant cinq ans? demanda le prince.

— Tant!

— Eh bien! offrez-lui la moitié comptant et qu'il aille au diable.

Et la transaction se fit.

Boutade.

Un bambin de quatre à cinq ans prend ses ébats sur Montbenon, sous la surveillance de sa bonne. Tout à coup, il s'avise de monter à califourchon sur l'un des lions de marbre qui ornent l'entrée du Palais de Justice. Il fait des efforts surhumains pour se hisser sur l'animal.

— Petit malheureux, lui crie la bonne, descends de là, tu vas tomber!

— Mais non, réplique sans broncher le gamin, tiens seulement le lion pendant que je monte.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

Avis aux touristes :
ALBUMS POUR DESSINS

Cartes postales illustrées.

Dépôt des billets de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.